

Baromètre annuel sur la transformation numérique des TPE et PME



© 2022 Les Echos Publishing

Pour ce 3^e baromètre, ce sont 4 671 entreprises représentatives par secteur d'activité, région et taille d'entreprise, qui ont été interrogées, avec un focus sur les entreprises de moins de 10 salariés. Réalisé par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), il révèle les usages numériques des TPE-PME. On apprend ainsi que 81 % d'entre elles estiment que le numérique représente un réel bénéfice (contre 78 % en 2021 et 68 % en 2020), notamment une meilleure communication avec les employés et collaborateurs, ainsi qu'avec leurs clients.

La peur de perdre ou de se faire pirater ses données

Mais près d'un chef d'entreprise sur deux déclare avoir peur de perdre ou de se faire pirater des données. 81 % des entreprises se sont d'ailleurs équipées pour la cybersécurité (+5 % par rapport à 2021). Autres investissements dans le numérique : la visibilité du site, la vente en ligne ainsi que l'utilisation d'outils de gestion. 85 % des entreprises disposent ainsi d'au moins une solution de gestion (+8 % en un an), notamment des logiciels de gestion comptable (+13 %) et

des logiciels de facturation (+17 %), une augmentation à mettre en corrélation avec l'entrée en vigueur progressive de l'obligation de facturation électronique (2025 pour le ETI et 2026 pour le PME et les TPE). Mais pour l'instant, seules 39 % des entreprises sondées ont émis plus de 50 % de leurs factures dans un format numérique...

Pour consulter l'édition 2022 du baromètre de France Num : www.francenum.gouv.fr/barometre-france-num

© 2022 Les Echos Publishing